



# Fédération départementale



## Compte – Rendu du Conseil d'Administration Du 10 octobre 2019, Le Pouzin

Le dix octobre deux mille dix-neuf, le Conseil d'Administration de la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux s'est réuni sous la présidence de M. Patrick ROUCOUX.

### Étaient présents avec voix délibérative :

**Mesdames** : AVOGADRO Nathalie, BERGERE Françoise, CLEMENT-MONTALBANO Thérèse, CHEIKH Halima, DELABBE Noelle (avec le pouvoir de Chantal Reymond), MANFREDI Pascale, HILAIRE Roselyne, HONORE Pascale, LEPINE Emilie (avec le pouvoir de Mustapha Gagou), MEDURIO Josy, RAYNARD Christiane, SCHUSCITZ Maud (avec le pouvoir de Denis Mendras)

**Messieurs** : Stéphane COLLARD, André GIODANO, HAOND Sébastien, Jean Claude HALLIER, Eric LACOMBE, MONTALBANO Henri, ROUCOUX Patrick, Daniel BENASSY

### Étaient excusés,

**Mesdames** :, CARRET Françoise, BOUKHARI Nor El Houda, REYMOND Chantal, RODRIGUEZ Marie, MOURIER Line

**Messieurs** :, Mustapha GAGOU, Jean-Noel ROYER MANOHA, MENDRAS Denis

### Étaient présents sans voix délibérative :

**Mesdames** : JAUME Vanessa (déléguée de la fédération), CHION MAUGIRON Sarah (chargée de mission FACS), SANCHEZ Sylvie, Christine Charbonnier (CS Le Teil), Denise Roqueplan (CS Le Teil), Christine Blachère (CS Le Teil), Morgane Flaugère (CD 07)

### Ordre du Jour :

- ✓ Validation CR du CA du 20.06.2019
- ✓ Accueil Sarah
- ✓ La coopération au service du DPA : FACS/DTAS/CS
- ✓ ASLL
- ✓ SDAVS
- ✓ AJIRA Espace de dialogue jeunes
- ✓ Expérimentation nationale -> Aubenas

### Inclusion :

Chaque groupe se lève par territoire. Cela permet de présenter les nouveaux et nouvelles.



### 1- Accueil Sarah :

Sarah Chion-Maugiron est la nouvelle chargée de mission. Elle a pris son poste le 23 septembre. Elle présente son parcours à partir de 5 photos. La FACS lui offre son « kit réunion » comme cadeau de bienvenue.

### 2- Vote de la validation CR du CA précédent :

**Nombre de votants : 24**

**Abstention : 0, contre : 0, pour : 24**

**Le compte rendu est validé à l'unanimité**

### Info fédérale :

- Le 23 novembre, formation de bénévoles : matin, outils budgétaires, compte de résultats, et après-midi, renouvellement des projets sociaux et mesures d'impact social. Inscriptions ouvertes aux bénévoles de pilotage des centres (Conseil d'Administration notamment). Voir le mail envoyé par Vanessa pour s'inscrire en ligne.
- L'EVS de Viviers a pris un rendez-vous pour envisager une adhésion, Vanessa les rencontre courant octobre.

### 3- La coopération au service du DPA : FACS / DTAS Les Directions Territoriales d'Actions Sociales / CSx

**Centres impliqués :** Le Teil, Privas, Villeneuve de berg, Le pouzin.

**DTAS concernée :** Sud Est.

- Il est rappelé que l'action sociale, la solidarité, l'insertion, la Protection Maternelle et Infantile (PMI)... sont des services du département qui sont divisés et implantés sur le territoire en 4 zones : Les Directions Territoriales d'Actions Sociales (DTAS) qui portent des Centres Médico-Social (CMS). L'ensemble des CMS dépend du département.

Morgane Flaugère, responsable insertion de la DTAS sud Est, est présente pour partager et présente avec la FACS le projet de coopération.

### Contexte :

Depuis de nombreuses années la DTAS sud-est travaille en collaboration avec la FACS de différentes manières (renouvellement des projets sociaux, temps forts thématiques...). Accélération de la collaboration ces 2 dernières années, avec une forte collaboration lors de regroupement de collectifs d'habitants sur des thématiques particulières (env. 50 personnes) et travail sur outils de coopération réelle.

L'outil de concrétisation de la coopération imaginé ensemble par les partenaires est une charte de coopération politique et engageante. Ce n'est pas une convention classique avec un financeur qui va influencer sur le terrain les pratiques mais des engagements mutuels construits ensemble et co-financés. **C'est un travail d'égal à égal notamment concrétisé aujourd'hui par la présentation officielle en CA FACS et en réunion de Pôle social du département.**

Vision partagée : pouvoir d'agir des habitants, un idéal commun.

### Objectifs partagés :

Conjuguer nos forces pour porter ensemble une volonté commune : le DPA

Créer des binômes CMS / CSx : transformation des pratiques et meilleurs accompagnements

Actions concrètes : Une formation de 4x1jour : animée par la FACS et l'AURACS. C'est une première étape pour créer une culture commune, créer des synergies entre professionnels et bénévoles. Croiser les professionnels pour faire des passerelles et permettre l'émergence d'actions, de collectifs...

### Eléments financiers :

- Le département participe à hauteur de 2000€

- La Fédé via le temps de travail = 2700€
- Centres participants : 200€ (chacun)

Nathalie Avogadro (directrice Centre social Villeneuve de Berg) précise que : « *ça a muri pendant 10 ans. André Ariotti (ancien chef de service insertion de la DTAS Sud Est) avait initié et porté ce projet, c'est notamment ce qui a permis l'aboutissement. Exemple d'action de coopération antérieure : un groupe sophrologie qui témoigne auprès des professionnels du département et des élus de l'importance de leur groupe et de la sophrologie dans leurs parcours de vie.* »

Christine Charbonnier (directrice Centre Social du Teil) : « *la force de ce projet c'est le partenariat et c'est une nouvelle manière de travailler entre les professionnels et de créer une culture commune pour mettre de l'huile dans les rouages, c'est un accélérateur de projets. Exemple d'action de coopération antérieure : autonomisation d'un groupe (bénéficiaires du RSA) vers une association.* »

**Remarques du CA :** Le CA questionne le pilotage et indique qu'il est important qu'il y ait des bénévoles dans le pilotage également pour être cohérent, car sinon on se retrouve dans une action télescope d'en haut. Le CA demande si les CMS sont intégrés dans le processus ? Non les CMS n'étaient pas dans la démarche de co-construction. Mais les CMS sont pilotés par le département qui a fait une démarche d'information.

Les formations pourraient également accueillir des bénévoles (pilotage) des centres : Pascale, Josy sont intéressées.

#### **4- Les schémas des solidarités du département.**

Les schémas sont le cadre et la feuille de route du département pour les 4 ans à venir. Les axes qu'il en ressort sont :

- ✦ Agir le plus tôt possible ;
- ✦ Aller vers ;
- ✦ Accueillir et informer ;
- ✦ Accompagner ;
- ✦ Apprendre à travailler autrement.

Au vu des axes du schéma il apparaît clairement que le département a intégré, dans ces démarches d'actions, le développement du pouvoir *d'agir des personnes*. Il y a un enjeu à ce que les postures professionnelles des agents du département évoluent. Légitimer le « travail autrement » c'est un premier pas énorme pour permettre aux professionnels du département de s'engager dans cette démarche.

Les administrateurs.trices soulignent quelques points :

- Il est important que l'on valorise l'action collective comme outil d'action dans le travail social, c'est la notion de collectif qui est importante pour nous les centres sociaux.
- Il est fondamental que les professionnels des CMS aient du temps pour développer des actions co et être dans une logique d'écoute de territoire
- Il est possible d'engranger dès maintenant les choses avec notre CMS qui est à quelques mètres du centre... le schéma nous légitime à agir et à nous rapprocher d'eux
- Au nord : il y a aussi de la volonté collective. Avec les DTAS depuis plusieurs années nous mettons en place des réunions, des espaces de travail, il y a une certaine habitude de travail en commun. Il y a une envie de coopérer des deux côtés.
- les frontières entre les DTAS et les territoires des centres sont poreuses, comment faire pour s'adapter et coopérer au-delà des frontières ?

## 5- Marché Public ASLL : Accompagnement social lié au logement

Rappel : la FACS est porteuse d'un marché public commandité par le département pour le suivi et l'accompagnement des personnes dans le cadre du logement et pour la prévention des expulsions. Le marché est de 3 ans 2018 à 2020.

Le département a invité la FACS à faire deux points techniques en septembre et en octobre avec pour objectifs :

- ⊗ Faire le point sur l'organisation globale du marché ;
- ⊗ Informer de la volonté d'auditer la mission ASLL pour envisager une internalisation par le département (Temps de travail, déplacements notamment...). Cette intention arrive via les gestionnaires financiers du département. La FACS a demandé que l'ensemble des CSx soit audité car les réalités sont très différentes d'un centre à l'autre. De plus la FACS a demandé une rencontre avec l'auditeur avant le démarrage de l'Audit.
- ⊗ Recadrer le fonctionnement administratif de ce marché (sens de facturation, rôle de l'UDAF qui gère le fond financier du marché)
- ⊗ Encourager la FACS à développer des actions collectives d'habitants sur la thématique logement dans une démarche de participation et d'émancipation tel que cela est prévu dans le marché. En effet les actions collectives envisagées jusque-là s'orientaient vers des ateliers formels. Le message a été passé aux centres et aux équipes ASLL pour revenir sur leur cœur de métier et valoriser les actions CO logements qui font vivre une démarche DPA.

Ce marché finance notamment des postes de travail à mi-temps (7personnes). Parfois c'est en complément d'autres missions (action co familles...) parfois c'est l'unique mission de la professionnelle.

**Le renouvellement du marché public (si celui-ci est renouvelé) se fera le 1er janvier 2021. L'appel à candidature se fera donc en 2020. En 2020 il convient de se poser la question de savoir si nous souhaitons re-postuler ou pas sur le marché public. C'est une décision politique.**

Au vu de ces éléments il est proposé au CA : D'engager une réflexion sur la stratégie face au marché public par le biais d'une rencontre FACS avec les présidents, les directeurs des centres concernés :

**Le CA VALIDE la rencontre présidents/directeurs/FACS pour définir la stratégie et souhaite, qu'une fois les éléments de l'audit connus, la FACS face connaître au département les impacts d'une internalisation sur les emplois.**

## 6- Schéma Départemental d'Animation de la Vie Sociale : A l'étape du document de travail.

Les 4 partenaires : CAF / FACS / MSA / CD07. Travail commun depuis plusieurs mois pour définir les enjeux :

**1<sup>er</sup> enjeu : Conforter les partenariats,**

**2<sup>ème</sup> enjeu : Accompagner à une meilleure prise en compte des AVS à l'échelle intercommunale**

*Comment faire en sorte que les intercos prennent conscience des actions des CSx et de l'importance du développement de la vie sociale. Aller les voir avec les partenaires autour de la table (CAF, DEP, MSA...) pour avoir du poids.*

**3<sup>ème</sup> enjeu : Renforcer le maillage des AVS tout en confortant les structures existantes.**

*La CNAF pousse à la création des EVS au niveau national. En Ardèche nous avons pu inscrire dans le schéma que cela ne doit pas se faire dans n'importe quelle condition : On ne développe pas si cela met en péril sur un même territoire une structure existante. Pour ouvrir un EVS / CSX vérification que les parties prenantes sont capables de financer sans mettre en péril une autre structure déjà existante.*

#### 4ème enjeu : Accompagner les EVS en tenant compte de leur spécificité.

Les EVS demandent beaucoup d'accompagnement, les partenaires en sont conscients. Les EVS sont accompagnés par la CAF/le CD07 et la FACS.

#### 5ème enjeu : Favoriser la venue de bénévoles dans le pilotage des CSX/EVS

#### 3 axes importants du schéma :

- ⊗ Dans les projets sociaux : disparition de la « zone d'agrément » au profit de la « zone d'animation de vie sociale » qui équivaut à la zone d'impact du centre social. Cela permettra peut-être de la définir plus librement : à confirmer sur le terrain.
- ⊗ Possibilité de créer des EVS rattachés aux centres sociaux et gérés par les centres sociaux. Qui pourront permettre de se développer en itinérance ou sur un projet en particulier
- ⊗ Les fonds propres de la CAF ne seront plus distribués de manière « historique » mais autour de critères mesurables évaluables et spécifiques. La FACS sera consultée sur les critères d'attribution des fonds propres. Cette enveloppe reste à la main des administrateurs.trices CAF qui voteront leur attribution

La CAF doit encore valider ces propositions qui ne sont pas encore validées par les administrateurs. La CAF devra voter en CAS le 15 novembre.

Il est demandé aux administrateurs de la FACS de valider par un vote, les ENJEUX et les AXES en cours de travail :

**Nombre de votants : 24**  
**Abstention : 0 , contre : 0, pour : 24**  
**Validation des enjeux et des axes à l'unanimité**

Les prochaines étapes :

- Vote définitif du schéma en CA FACS le 5 décembre,
- Signature le vendredi 13 décembre et après-midi d'appropriation du schéma.

#### 7- AJIRA –Réseau Jeunes,

La fédération nationale est sollicitée dans le cadre d'AJIR pour la mise en place d'espaces de dialogues avec les jeunes sur les territoires : **LES AJIRA(s)**. Les structures engagées seront financées à hauteur de 1000€ pour la mise en place de 2 ou 3 AJIRA avant la fin de l'année 2019. La FACS est financée à hauteur de 5000€

Une première rencontre avec les acteurs jeunesse ardéchois a eu lieu le 3 octobre. Une grande majorité des centres sociaux étaient présents.

#### Présentation des ambitions politiques du projet :

- ⊗ Permettre de s'exprimer, de prendre la parole
- ⊗ Comprendre et analyser
- ⊗ Rencontrer les gens qui ont le pouvoir sur leurs situations (décideurs...)

Il est relevé par Vanessa Jaume que certains acteurs ne partageaient pas l'enjeu d'une démarche de mobilisation des jeunes autour du développement du pouvoir d'agir. Ceux qui ne souhaitaient pas s'engager dans cette démarche concrète et rapidement mise en place sur les territoires ont été invités à quitter la réunion pour permettre au reste du groupe de concevoir les outils techniques. L'ensemble du groupe sera remobilisé début 2020 pour partager les expériences vécues.

- ⊗ Les animateurs auront un signe distinctif : t-shirt « qu'en penses-tu ? + logo »
- ⊗ Une animation plutôt sur l'extérieur /aller vers avec au moins 5 jeunes. Pas d'interview individuelle
- ⊗ Deux questions : Qu'est-ce qui va bien sur ton territoire et qu'est ce qui te pose problème ? Qu'est-ce que tu pourrais faire comme proposition pour améliorer la situation ?

- ✪ Vues les échéances municipales qui se profilent, il semblerait que certaines de ces propositions puissent être portées auprès des futurs candidats. A suivre
- ✪ Lancement sur la même semaine : 4 ou 10 novembre.
- ✪ Une photo de pieds ou mains du groupe sera envoyée à la personne en charge de la coordination du projet AJIR
- ✪ Ainsi que les propositions du groupe

#### 8- Expérimentation nationale -> Aubenas

Rappel : La Fédération (nationale) des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF) sollicite les Fédérations locales suite à une négociation avec le Commissariat Général à l'Égalité des territoires (CGET) au niveau national. Expérimentation nationale sur les quartiers « politique de la Ville ». **La FACS s'est positionnée et cela se traduit par le lancement de l'expérimentation sur le territoire d'Aubenas. Le but est notamment la coopération des acteurs associatifs et professionnels des 3 CSX avec la mairie d'Aubenas pour changer de modèle d'intervention sur le territoire politique de la ville.**

Concrètement cela se traduit par :

- Embauche d'un animateur territorial citoyen par l'ASA,
- Faire du lien avec les habitants, mobiliser des collectifs,
- La mise en place d'un groupe de suivi : Ville, Etat, Fédé, 3 centres sociaux. La CAF et le CD07 ne font pas partie de l'expérimentation,
- L'exigence d'un travail coopératif à tous les niveaux.

Le CS ASA portera le poste d'animateur territorial citoyen. L'embauche se fait sur 2 ans. La mission est notamment de construire un nouveau modèle de coopération entre les acteurs du territoire avec les habitants et les acteurs du territoire. Recrutement le 23 octobre 2019.

Le mot clé c'est « expérimentale » : cela peut lever les freins et les résistances. Pascale Manfredi (Valgorge) suit la mise en place de cette expérimentation pour la FACS, elle signale que L'enjeu se situe dans la mise en place d'une forte coopération avec la ville notamment pour travailler différemment et lever les freins qui peuvent apparaître au sein du pôle social éducatif de la Ville d'Aubenas.

Fin de la séance à 21h45.